

REGLEMENT

« Livres à Voir 8 »

exposants

Article 1 : Comment participer à l'exposition de cette 8^{ème} Biennale « Livres à Voir » ?

- Cette nouvelle édition se déroulera **du 13 mars au 5 avril 2010 dans l'ensemble de l'Hôtel de Guînes à ARRAS (2 rue des Jongleurs) avec l'inauguration prévue le samedi 13 mars à 11H30.**
- Il vous faudra remplir la fiche de pré inscription nominative et nous l'envoyer par mail ou par courrier ou encore la déposer pendant nos heures d'ouverture **au plus tard le 29 janvier 2010.**
- **heures d'ouverture du Quai de la Batterie** : le lundi de 14h à 18h, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 20h, du mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- l'accompagner de **3 visuels** représentatifs de votre travail autour du livre (un avant goût des ouvrages que vous désirez présenter lors de cette Biennale) au format **JPEG / haute résolution 300dpi / poids maximum 3Mo par fichier,**
- rajouter un petit texte de présentation (format word/.doc) de vos éditions, de vos livres, de votre démarche pour la réalisation de documents de communication,
- télécharger le règlement complet, ou nous le demander par mail pour pouvoir avoir la marche à suivre si votre participation est acceptée,
- **Pour obtenir la fiche de pré inscription et le règlement complet pour participer à l'exposition de la Biennale « Livres à Voir 8 » vous pouvez :**
 - soit nous envoyer un mail à : quaidelabatterie@wanadoo.fr,
 - ou télécharger les documents sur les sites Internet du **Quai de la Batterie** ainsi que sur le blog : <http://www.quaidelabatterie.com> ou <http://www.quaidelabatterie.fr> ou <http://lequaidelabatterie.blogspot.com>

Article 2 : Qui peut participer à l'exposition de la Biennale « Livres à Voir 8 » et à combien se montent les droits d'inscription ?

- **L'exposition de la Biennale « Livres à Voir 8 »** est ouverte aux artistes du livre sur sélection et selon les places disponibles,
- Sont invités à se présenter à **la Biennale « Livres à Voir 8 »** tout artiste réalisant des livres de bibliophilie et des livres d'artiste uniques ou en tirage limité. **Ouvrages** : de peintres, de plasticiens, de sculpteurs, d'estampes, des collaborations écrit/pratique artistique, de graveurs, de typographes, des livres objets, d'ateliers, de bibliophilie, illustrés orientés jeunesse, des installations...
- Un **droit d'inscription de 30€** (correspondant à l'adhésion à l'Association et une participation forfaitaire aux frais d'assurance, de mailing, de communication, de

scénographie, de gardiennage etc.) vous sera demandée. **Ce droit d'inscription est due dès que votre participation est validée par notre équipe, (Attention : l'omission de ce droit d'inscription annule votre participation),**

- **Le chèque correspondant à l'inscription devra être libellé à l'ordre du : Quai de la Batterie**

Article 3 : Sélection

- Nous vous informerons de votre participation (par mail ou par téléphone) **au plus tard le lundi 15 février 2010.**
- Après acceptation, vous aurez donc 3 semaines pour **nous faire parvenir vos livres, jusqu'au vendredi 5 mars 2010 midi** (pour des raisons d'organisation, vous comprendrez qu'il ne nous sera pas possible d'accepter vos livres en dehors de ce délai),

ATTENTION : La participation à la sélection pour la Biennale « Livres à Voir 8 », implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 4 : Principe de l'exposition, Biennale « Livres à Voir 8 », comment ça marche ?

- **C'est une exposition**, nous n'invitons pas les éditeurs ou artistes à tenir un stand, par contre nous vous convions **le samedi 13 mars à l'inauguration de l'événement et au Banquet des éditeurs,**
- Si vous souhaitez être présent pour l'inauguration de la Biennale **le samedi 13 mars 2010 à 11H30, précisez-le-nous assez rapidement pour les réservations,** vernissage et apéritif du marché pour tous,
- pour ceux qui viennent de loin et qui souhaitent être logé, passer la nuit de samedi à dimanche sur Arras, nous offrons le logement (chez l'habitant, en gîte, chambre d'hôtes...) pour 1 personne représentante par maison d'édition ou artiste participant. A vous de compléter si vous êtes plusieurs à venir. **Pour cette option, précisez-le-nous assez rapidement (sur votre fiche de pré inscription) pour les réservations de chambres,**
- Pour le repas de samedi soir, **nous vous invitons au Banquet des Editeurs** et donc même principe, nous offrons le repas (d'une valeur environ de 25€/personne) pour 1 personne représentante par maison d'édition ou artiste participant. A vous de compléter si vous êtes plusieurs à venir. **Pour cette option, précisez-le-nous assez rapidement (sur votre fiche de pré inscription) pour les réservations de repas,**
- **Le principe :** vous envoyez vos ouvrages, **le Quai de la Batterie** vous avertit par téléphone de la **bonne réception de votre colis dès son arrivée** et vous fait suivre par mail le même jour **une fiche d'état de l'envoi** après avoir procédé à la vérification de son contenu (état, nombre de livres, pièces éventuellement manquantes ou abîmées pendant le transport etc.).

- **Assurance** : Les ouvrages confiés au **Quai de la Batterie** pour la **Biennale « Livres à Voir 8 »** seront assurés par l'association pour toute la durée de l'exposition à partir du contrôle de réception des ouvrages.
- **Scénographie** : La scénographie de la Biennale « Livres à voir 8 » est assurée par **le Quai de la Batterie**.

- Nombre de livres à envoyer et cas particuliers :

- **Pour les livres de petite taille**, il vous est possible d'envoyer au maximum une dizaine de livres différents et bien sûr un stock d'une dizaine (au maximum) dans l'éventualité d'une vente,
- **Pour les livres de grande taille**, compter cinq livres différents (au maximum) en présentation et 5 de chaque (au maximum) dans l'éventualité d'une vente,
- **Pour les livres uniques**, bien sûr la question du stock ne se pose pas,
- Si vous souhaitez que votre **livre** soit présenté sous vitrine et donc **non consultable**, signalez-le-nous,
- **Si vous êtes dans une autre situation**, n'hésitez pas à nous téléphoner pour plus de renseignements,

Important : Même, si nous mettons à disposition des gants pour **toute consultation d'ouvrages** et que nous avons des surveillants dans l'exposition, pensez qu'il est quand même préférable de dédier un livre à la manipulation.

Article 5 : Envoi des livres

- Vos ouvrages devront nous être envoyés ou déposés **au plus tard le 5 mars 2010 minuit** accompagné **du bordereau de dépôt dûment rempli** et de façon lisible (à télécharger sur notre site Internet), de textes explicatifs sur vos ouvrages ou vos éditions. L'envoi des livres est à la charge des participants, à adresser au **Quai de la Batterie** à l'adresse ci-dessous :

**Le Quai de la Batterie
Hôtel de Guînes
2 rue des Jongleurs
62000 ARRAS France**

ATTENTION : Pensez à bien protéger vos livres et à bien les emballer, car aucune réclamation auprès du Quai de la Batterie ne sera possible en cas de dégradation pendant le transport. N'oubliez pas de remplir le bordereau de dépôt et donc d'indiquer les quantités (nombre d'exemplaires envoyés), les titres des ouvrages présentés, le prix de vente...

Article 6 : Réexpédition des livres et vente

- **Commission sur les ventes éventuelles :**
Sachez, que pour toute vente, **le Quai de la Batterie prélèvera une commission de 30%**. Sur le bordereau de dépôt, vous devez donc indiquer le prix du livre incluant la commission.

- Après l'exposition, **vous recevrez une fiche d'état de votre stock**, détaillant le nombre de livres au retour.

- **Le Quai de la Batterie** prendra en charge le retour des livres après l'exposition (réexpédition postale) **à partir du lundi 22 avril 2010**, mais vous avez aussi la possibilité de venir les récupérer directement (sur rendez-vous).

Article 7 : Droit de diffusion et d'édition

La participation à **la Biennale, à l'exposition « Livres à Voir 8 »** implique que l'artiste ou l'éditeur autorise la reproduction de son œuvre dans tous les documents (catalogue, vidéos, web, affiches, invitations, documents de communication, presse, émissions de télévision, etc.) **édités par le Quai de la Batterie ou par voie de presse** en rapport avec la manifestation (sans aucune restriction ou demande de participation financière).

Le Quai de la Batterie
Atelier Galerie d'Art Contemporain
Hôtel de Guînes – 2, rue des Jongleurs – 62000 ARRAS
Tél. 03.21.23.43.11
quaidelabatterie@wanadoo.fr – www.quaidelabatterie.fr
<http://lequaidelabatterie.blogspot.com>